



Appel à la mobilisation le 10 mars contre le "sous-financement chronique" des universités

(AFP) -

Une intersyndicale de l'enseignement supérieur appelle à des rassemblements le 10 mars "contre les suppressions de postes dans le service public" et la "mise au pas des universités et des organismes nationaux de recherche par leur sous-financement chronique".

L'Unsa, la CFDT, la FSU, la CGT, Sud, et des organisations étudiantes - la Fage, l'Unef, l'Union étudiante et la FSE - appellent à des rassemblements devant le ministère à Paris et devant les rectorats en région, et à organiser des assemblées générales dans les universités "afin de discuter des conséquences de l'austérité qui frappe l'Enseignement supérieur et la recherche", dans un communiqué commun diffusé mercredi.

Le 10 mars doit se tenir une réunion budgétaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cnéser), organe consultatif présidé par le ministre, Philippe Baptiste, où siègent les syndicats représentatifs.

Cette mobilisation intervient alors que se déroulent, depuis janvier et jusqu'au printemps, les assises du financement des universités, lancées par le gouvernement afin d'aboutir à un "diagnostic partagé" sur la situation budgétaire des universités, selon le ministère.

"La situation est délétère (...) la dégradation est une réalité objective", a affirmé mercredi lors d'une conférence de presse à Paris Emmanuel de Lescure, secrétaire général du Snesup-FSU.

Selon l'intersyndicale, les dépenses de recherche publique atteignent "un niveau historiquement bas", alors que "dans le même temps, le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur public a progressé de 19%" depuis 2007.

"Il manque aujourd'hui au moins 8 milliards d'euros pour répondre aux besoins de l'enseignement supérieur public", d'après les syndicats.

Une lecture que le ministère de l'Enseignement supérieur conteste, tout en reconnaissant "qu'un certain nombre d'universités font face à des difficultés financières".

Il fait en outre valoir que le budget pour 2026 a validé "des crédits en hausse de 350 millions d'euros pour le ministère par rapport à 2025 ainsi qu'une augmentation de 725 millions d'euros des crédits de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (Mires), qui s'élèvent à 31 milliards d'euros pour 2026".

Afp le 18 févr. 26 à 18 15.